



# La Lettre de l'ANPIHM

Numéro 18 – juillet 2008 - Bulletin interne à l'ANPIHM  
réservé aux adhérents - 36 avenue Duquesne 75007 Paris  
e-mail : [contact@anpihm.org](mailto:contact@anpihm.org)  
site : [www.anpihm.org](http://www.anpihm.org)

## SOMMAIRE :

p1 : Editorial  
p2 : Assemblée Générale  
p3 : Rapport Financier  
p4 : Conseil d'Administration

## NE PAS SE DEMOBILISER !

Déjà les vacances ! Que le temps passe vite... !

Il est vrai que notre précédente assemblée générale avait eu lieu en septembre 2007 pour des raisons de santé de votre serviteur et que la toute dernière a eu lieu le 11 juin 2008.

Pour constater que si l'année a été courte, la mobilisation de l'ensemble du mouvement associatif n'a jamais été aussi élevée qu'au cours de ce printemps puisque 35 000 personnes dites handicapées et leur entourage répondaient à l'appel du Collectif pour un revenu égal au SMIC pour les personnes dans l'incapacité effective de postuler un emploi quel qu'il soit.

Pour constater que les analyses et les pronostics à propos de la loi du 11 février 2005 et des textes réglementaires y afférents que nous avons

rendus publics se vérifient malheureusement très régulièrement que ce soit en matière de ressources bien sûr, d'évaluation, d'accessibilité, et d'emploi.



Pour constater que les réponses apportées par le gouvernement en place depuis un an ne sont pas à la hauteur des attentes des personnes dites handicapées et encore moins à la hauteur des difficultés nouvelles qui surgissent au fur et à mesure de l'application sur le terrain du corpus réglementaire.

Pour constater que la démagogie la plus énorme a présidé à la tenue de la Conférence nationale du handicap le 10 juin 2008 ouverte par le Président de la République en personne quand celui-ci a annoncé la création de 50 000 places en établissements et services sur la législature alors

que pour la quasi-totalité d'entre elles ce sera non pas l'État qui financera en termes d'investissement puis de fonctionnement mais les Départements, la Sécurité Sociale – dont chacun sait qu'ils baignent dans la béatitude financière -- et la Caisse nationale de solidarité approvisionnée par le fameux lundi de Pentecôte, mais qui aurait besoin d'au moins trois lundis de Pentecôte pour financer les investissements qui lui incombent!

Aussi, avec d'autres associations l'ANPIHM s'engagera dès septembre dans une grande action visant à obtenir justice pour les personnes dites handicapées. L'ANPIHM a besoin de ses adhérents et appelle les retardataires à régler au plus vite leur adhésion pour l'année 2008.

Vincent Assante.  
Président

# ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANPIHM

le 19 juin 2008

Présents : MM Assante, Baude, Delmas, Doussain, Hild, Nowak, Reboul, Rouis, Ryckelynck

Invités : Mme Hamon, M. Denis, commissaire aux comptes.

A 10 h 30, la séance est ouverte par le président. Il demande que soient examinés et validés les pouvoirs nominatifs et les pouvoirs en blanc.

À l'issue de cette opération, l'ordre du jour est abordé.

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 OCTOBRE 2007

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## LECTURE ET DISCUSSION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Le Président a rappelé le contenu du rapport adressé à l'ensemble des adhérents en soulignant le contexte difficile dans lequel se trouvent les départements du fait de la politique gouvernementale qui ne cesse de confier de nouvelles missions aux collectivités territoriales sans pour autant leur donner les moyens de ces nouvelles missions. Ce qui a pour conséquence de freiner considérablement le développement de nos projets d'ouverture de nouvelles résidences pour personnes dites lourdement handicapées alors que les besoins sont connus et le plus souvent non discutés.

L'assistance souligne l'importance politique de la manifestation du 29 mars qui a vu pour la première fois en France 35 000 personnes dites handicapées et leur entourage manifester ensemble, a fortiori sur une seule question, celle des ressources, même si en filigrane bien d'autres questions restent posées.

Le président fait état également de la reconnaissance par les autorités de notre compétence en matière d'analyses législative, et notamment en matière d'accessibilité, puisque notre ami Christian François, dans le cadre de notre accord de partenariat avec la Coordination handicap et autonomie, a été invité à faire partie du groupe de suivi de la loi sur ce sujet en vue de modifier ce qui peut l'être, la loi ayant prévu un bilan à partir de trois ans d'application, ce qui vient d'être fait dans le cadre de la Conférence nationale du handicap ouverte par le Président de la République.

Il est fait état également de difficultés pour connaître véritablement les besoins différents sur le plan local d'autant que les études de besoin sont d'autant plus complexes que les notions d'évaluation, hier des incapacités, aujourd'hui des capacités résiduelles, ne sont pas encore bien maîtrisées par les Commissions départementales d'autonomie qui ont remplacé les anciennes cotorep dans le cadre des nouvelles Maisons départementales des personnes handicapées.

La discussion a fait également apparaître les difficultés que connaît aujourd'hui notre association dans la mesure où le vieillissement de nos membres limite considérablement leur mobilité et notre capacité collective à nous réunir, rendant plus difficile encore la réalisation concrète de solutions sur le plan local a fortiori quand nos représentants sont de plus en plus gênés y compris pour agir dans le milieu qui est le leur.

Néanmoins, il est décidé une série de réunions qui pourrait avoir lieu en septembre dans les départements du Gard, de l'Hérault, et des Pyrénées orientales auxquelles participeront différents acteurs sociaux pour envisager de déboucher concrètement sur les projets en cours dans cette région. Dans le même temps, des contacts seront repris avec le département des Côtes-d'Armor où il semble que notre intervention serait la bienvenue aux dernières nouvelles.

Le débat s'achevant, le Président demande le vote du rapport moral et d'activité.

## VOTE DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Le rapport est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

## RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 2007

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes annuels de notre association relatif à l'année 2007.

L'exercice 2007 se solde à nouveau par un déficit qui s'élève à 77 372.98 €.

Il était de 32 644.11 € en 2006.

**Le résultat des activités du Siège et des Délégations de l'association est un déficit de 41 746.98 €.**

Les points importants sont les suivants :

- **DELEGATION DE BRETAGNE** : le déficit de 7 455.99 € est, malgré le bénévolat, structurel, l'excédent financier étant obtenu jusqu'à cette année par l'opération ponctuelle brioches de l'amitié.
- **DELEGATION DE HAUTE-GARONNE** : le déficit de 6 722.97 €, dû à l'absence des recettes récurrentes, est compensé par l'excédent de 6 461.15 € dégagé par la section « Toulouse madame Rouaix », excédent acquit par l'attribution de subvention pour 6 350 €.
- **SIEGE** : le déficit de 34 473.90 € provient d'une part :
  - d'une baisse des recettes de publicité de 22 094 €, baisse attendue à la suite du non renouvellement d'un contrat avec un éditeur peu scrupuleux.
  - de la baisse des revenus immobiliers de 6 836 €.
  - la fermeture des sites de production et de services a nécessité une prise en charges plus importante des frais de personnel par le siège à hauteur de 8 863 €.

**Les activités sous tutelles (les foyers) ont occasionné un déficit de : 25 917,75 €.**

- **FOYER LE LUZARD** : déficit de 33 813.78 € pour les raisons exposées dans le rapport d'activité.
- **FOYER LES GANTELLES-FOUGERES** : excédent de 313.36 € malgré les provisions pour litiges.
- **FOYER LE LOGIS** : excédent de 45 794.98 € pour les raisons exposées dans le rapport d'activité.
- **FOYER CHOISIR SON AVENIR** : déficit de 34 628.35 € après imputation d'une provision pour licenciement.

Comme chaque année une provision pour congés payés pour le Logis et le Lizard de 13 292.21 € a été constituée.

Notre bilan, dont le total s'élève à 2 205 288.75 €, conserve une structure équilibrée traduite par un fonds de roulement net global positif de 478 243 €.

Le besoin en fonds de roulement s'élève à 85 748 € couvert par une trésorerie positive de 563 992 €

Tels sont les éléments que je souhaitais vous communiquer en complément des comptes qui vous sont présentés. Je vous invite à approuver les états financiers au 31 décembre 2007 arrêtés par votre conseil d'administration et certifiés par Monsieur Philippe Denis commissaire aux comptes.

Le trésorier  
Jean Hild

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. Denis, en sa qualité de commissaire aux comptes, donne lecture de son rapport qui n'apporte aucune réserve.

Le rapport financier de l'association, mis au vote après le rapport du commissaire aux comptes, est adopté à l'unanimité.

## VOTE DES RESOLUTIONS

- Renouvellement est donné au mandat du commissaire aux comptes, M. Denis.
- La cotisation de l'ANPIHM reste inchangée, soit 22 € pour les membres actifs.

## ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ont été élus à majorité des présents : Daniel Delmas, Christian François, Jean Hild, Rachid Merzouk, Alain Ryckelynck (coopté en 2006).

Le Président remercie l'ensemble des participants et l'ensemble des adhérents qui ont voté lors de cette assemblée générale de l'association et appelle à la tenue du Conseil d'administration en vue de procéder à l'élection du Bureau de l'association.

## *CONSEIL D'ADMINISTRATION*

*le 19 juin 2008*

Présents : Mesdames et Messieurs Assante, Baude Leïla, Baude Gérard, Delmas, Doussain, Hild, Nowak, Reboul Florence, Reboul Henri, Rouis, Ryckelynck

Invités : Mme Hamon, M. Denis, commissaire aux comptes.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Christian François.

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 AVRIL 2008

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

## ELECTION DU BUREAU

Président : Vincent Assante.

Trésorier : Jean Hild.

Secrétaire Général : Daniel Delmas.

Vice Président : Henri Reboul.

## QUESTIONS DIVERSES

Le Président fait état des difficultés à obtenir un devis exact des travaux à effectuer dans l'appartement obtenu par legs à Saint-Raphaël. Il est décidé de faire visiter l'installation par un plombier de confiance résidant à Toulon et qui se rendra sur place le 22 juillet 2008 en compagnie de Daniel Delmas.

### *REJOIGNEZ L'ANPIHM !*

L'ANPIHM a été la seule association à informer dans le détail depuis trois ans ses adhérents des travaux législatifs, puis d'application, de la loi. Elle est la seule à avoir publié les études et rapports annexes parus au cours de ces derniers mois et qui ont influencé la construction de ce projet, que ce soit en matière de décentralisation, d'architecture partenariale (Maisons Départementales des Personnes Handicapées), ou chapeautant divers organismes (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie).

*Si les commentaires sont libres, les faits sont sacrés ! Venez débattre avec nous.  
Rejoignez l'ANPIHM !*